Initiation à la permaculture

OBJECTIFS

initier à l'approche permacole de la gestion d'un espace agricole

CONTENU

La permaculture trouve ses fondements dans une volonté de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes, tout en permettant à l'Homme de mettre en place une activité économique lui permettant de vivre dignement.
Il s'agit d'une conception systémique qui s'enchâsse dans une vision de l'agriculture durable.

Pour répondre à la demande croissante des agriculteurs souhaitant se former à cette discipline, une nouvelle formation est organisée.
Les 2 jours de formation combinent fondements théoriques et cas concrets de mise en place d'un projet agricole.
Cette initiation permet ainsi de voir les différents aspects de la permaculture : agencement des activités, éléments techniques (travail du sol, gestion de l'eau, fertilisation, ...).

les 20 et 21 décembre à Maurs

Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Elise :
Cant'ADEAR
7 place de la Paix
15000 Aurillac
Tél 04 71 43 30 50
Mail cantadear@orange.fr

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Cant'ADEAR

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Non agricole	**25€/jour €**

Finançable par le fond de formation Vivea

informations sur les tarifs auprès de la Cant'ADEAR

ATTESTATION

Aucune

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
21/12/2012	15000 Cantal	Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)
20/12/2012	15000 Cantal	Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)